



DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR  
ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

## Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire du Jeudi 25 février 2016

**Présents :** MM. GANÉE Roger, IMBERT Alain, GANÉE Jean-François, DA SILVA Carlos, TRAPET Edouard, BOULAHYA Rachid, GELIN Yves, ERTUGRUL Ali et Mmes SULLEROT Emilie, Valérie HOSTALIER, ROUX Michèle, LABELLE Aurélie.

**Absent(s)-excusé(s):** MM. GIORGIS Jean-Jacques, BOULAHYA Rachid (procuration à M. GANÉE Roger – arrivée à 20 heures 50) et Mme BROCOT Nathalie

**Absent(s) non-excuse(s) :** /

**Secrétaire de séance :** Madame ROUX Michèle

Accueil par Monsieur le Maire des jeunes du Conseil Municipal des Jeunes qui ont été invités à assister à cette réunion de conseil municipal.

Le compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 21 janvier 2016 est adopté à l'unanimité.

### **I – projet micro-crèche/direction enfance jeunesse**

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Alain IMBERT, en qualité de vice-président de la Communauté de Communes Rives de Saône, qui fait le point sur l'avancement de ce dossier. Le bail emphytéotique entre les deux entités a été signé le 4 février dernier. Choix de l'architecte en cours. Environ 60 % de subventions attendues (CAF, Conseil Départemental, Conseil Régional). Un nouveau point sur l'avancement du projet sera fait courant avril prochain.

### **II – Urbanisme**

a) **Contrat annuel mission conseil urbanisme** : à l'unanimité, le conseil municipal a retenu le contrat proposé par le cabinet Urbanence pour l'année 2016.

b) **ZAE l'Echelotte – projet implantation** : après avoir pris connaissance du courrier émanant de l'enseigne LIDL, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité de donner son accord** pour la vente de terrain d'environ 13 580 m<sup>2</sup> au prix de 22 €/m<sup>2</sup> et de mandater le maire pour signer tous documents permettant l'aboutissement de ce dossier.

c) **Certificats urbanisme traités** : M. le Maire porte à la connaissance des conseillers municipaux les six demandes reçues depuis le conseil municipal du 21 janvier dernier.

### **III – SICECO – Modifications statutaires**

Après avoir entendu les explications de M. le Maire relatives aux changements envisagés, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité d'accepter** les modifications statutaires telles qu'elles ont été adoptées par le Comité Syndical du SICECO le 16 décembre 2015.

### **IV – Communications du Maire**

• **Balayage des rues – année 2016** : à l'unanimité, la SAS WAWRZYNIAK Michel est retenue pour assurer cette prestation à raison de 6 passages/an.

• **Renouvellement de conventions mise a dispositions parcelles communales GANEE et VACHET** : A l'unanimité, renouvellement de la convention établie avec Monsieur Thierry VACHET (parcelle communale ZB 208) et **par 11 voix pour**, renouvellement de la convention établie avec Monsieur Aymeric GANEE (parcelles communales ZB 126 et 127).

• **CMJ – Visite du Conseil Départemental le 11 avril 2016** : Madame Valérie HOSTALIER, adjointe en charge du CMJ, explique l'organisation de cette matinée.

• **Ecole élémentaire fermeture classe rentrée scolaire septembre 2016**: M. le Maire donne lecture de la lettre de l'Education Nationale confirmant la fermeture d'une classe.

• **Personnel communal** : M. le Maire porte à la connaissance du conseil la disponibilité pour convenances personnelles de 6 mois prise par l'un des agents communaux.

- **CCAS - maintien** : suite aux dispositions de la loi NOTRe, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité de ne pas dissoudre** le CCAS.

#### **V – Questions diverses**

Aucune question diverse

La séance est levée à 21 heures 45

Les jeunes conseillers municipaux n'ayant aucune question à poser, M. le Maire les remercie pour leur présence.